

(N° 28.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1878-1879.

**Projet de Loi relatif à la réunion du hameau de
Dolhain-Baelen à la commune de Limbourg.**

*(Voir les N^{os} 156, session 1870-1871 et 168, session 1871-1872, de la
Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le hameau de Dolhain-Baelen est annexé à la commune de Limbourg, conformément au plan adopté par le Conseil provincial de Liège, et visé, pour copie conforme, le 22 novembre 1870, par le Directeur des contributions de Liège.

Bruxelles, le 29 janvier 1879.

Les Secrétaires,
(Signé) LÉON D'ANDRIMONT.
PETY DE THOZÉE.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) GUILLERY.